Conditions générales

Conditions générales. Les présentes conditions générales sont, de convention expresse, applicables à tous nos contrats et engagements, pour autant qu'il n'y soit pas dérogé dans nos conditions particulières. Nous déclinons formellement l'application des conditions générales d'achat figurant aux lettres, bons de commande ou autres documents émanant du client. La réception de nos factures emporte l'acceptation formelle de nos conditions

- 1. Prix. Sauf stipulation contraire dans nos conditions particulières, nos prix ne visent que la livraison de la version finale de fichiers au format PostScript (PS) ou Portable Document Format (PDF) et de sources (Le)TEX, à l'exclusion de tous nos autres services et notamment à l'exclusion des classes et styles (Le)TEX développés par nous pour composer ces fichiers PS ou PDF. Par version finale, il faut entendre la version directement exploitable par le client dans la chaîne de production des ouvrages. Si le client nous commande d'autres services, ils sont facturés en plus du prix prévu dans nos conditions particulières. Les prix portés sur la présente facture ne nous engagent pas pour l'avenir.
- 2. Livraison. Nos sources (Lè)TeX et nos fichiers PS ou PDF sont livrés sur des CD-R gravés sous GNU/Linux ou sous FreeBSD. Ces CD-R sont au format ISO 9660 (High Sierra) avec les extensions Rock Ridge (Unix) et Joliet (Microsoft Windows)
- 3. Délai de livraison. Sauf garantie expresse dans nos conditions particulières, les délais de livraison sont donnés à titre indicatif seulement; leur dépassement ne peut engager notre responsabilité, à moins que celui-ci soit directement et exclusivement imputable à notre faute lourde. Par faute lourde, il faut entendre un acte ou une omission supposant de notre part un manque caractérisé de précaution, eu égard à la gravité des conséquences qu'en l'espèce un professionnel diligent aurait normalement prévues, ou lais-

- sant supposer un mépris délibéré de nos conséquences, et non pas n'importe quel manque de soin ou d'habileté. Tout retard de livraison est justifié de notre part et nous nous réservons le droit de prolonger le délai fixé sans que le client ne puisse réclamer dans son chef une indemnité quelconque.
- 4. Exonération des responsabilités. Nous ne sommes pas responsables de l'inexécution de l'une quelconque de nos obligations contractuelles lorsque cette inexécution est due à une circonstance indépendante de notre volonté et lorsque l'on ne pouvait attendre raisonnablement de nous que nous la prenions en considération au moment de la conclusion du contrat ou que nous la prévenions ou la surmontions, même lorsque cette circonstance ne rend pas totalement impossible, mais seulement sensiblement plus difficile ou plus longue, l'exécution de nos obligations contractuelles, notamment en cas d'utilisation par les auteurs de styles ou de dispositions (LE)TEX non courantes et/ou défaillantes.
- 5. Agréation et réception. Le client procédera à un contrôle des fichiers livrés, et ce au moment de la livraison ; ils seront censés être agréés et réceptionnés par lui quatorze jours calendrier après la livraison au plus tard, sauf réclamation précise et détaillée à nous notifier par écrit avant l'expiration de ce délai. L'agréation et la réception couvrent tous les défauts apparents, c'està-dire tous ceux qu'il était possible au client de déceler au moment de la mise en œuvre de nos fichiers dans la chaîne de production des ouvrages.
- 6. Clause de réserve de propriété. Les fichiers livrés restent notre propriété jusqu'au plein acquittement de toute la créance.
- 7. Conditions de paiement. Nos factures sont payables à notre banque (Fortis) et, sauf stipulation contraire dans nos conditions particulières, à 90 jours fin de mois de la date de facturation. Toute facture impayée à l'échéance por-

- tera, de plein droit et sans mise en demeure, un intérêt conventionnel de 12 % l'an. Elle sera en outre majorée, de plein droit et sans mise en demeure, d'une clause pénale forfaitaire irréductible de 10 % pour les montants supérieurs à 1200 EUR et de 15 % pour les montants inférieurs à 1200 EUR avec un minimum de 50 EUR. En cas de non-paiement d'une facture à son échéance, nous sommes en droit de suspendre ou d'annuler tout nouveau contrat ou contrat en cours, ce qui entraîne immédiatement une indemnité équivalant à un minimum de 30 % du prix du contrat.
- 8. Résolution du contrat. Nous sommes en droit de résoudre le contrat par une notification écrite de notre volonté, de plein droit (c'est-à-dire sans qu'il soit besoin d'un recours à justice préalable à cette notification), en cas d'inexécution fautive grave par le client d'une de ses obligations contractuelles, notamment en cas de retard ou de défaut de paiement. En cas de résolution du contrat, le client nous sera redevable de dommages et intérêts fixés de manière conventionnelle et forfaitaire à un minimum de 30 % du prix du contrat, sans préjudice pour nous de notre droit de réclamer des dommages et intérêts supérieurs, au cas où nous établirions l'existence d'un préjudice plus important.
- 9. Limite de responsabilité. À partir du moment de la livraison de la version finale des fichiers PS ou PDF et des sources (Le)TleX, nous n'assumons aucune autre responsabilité et ne sommes tenus à aucune autre intervention.
- 10. *Droit applicable*. Nos relations contractuelles avec le client sont régies par le droit belge.
- 11. Tribunaux compétents. Tout litige directement ou indirectement relatif à nos relations contractuelles avec le client sera tranché exclusivement par les Cours et Tribunaux de Liège, Belgique.